



## **REVUE AFRICAINE DE THÉOLOGIE, RELIGION ET SOCIÉTÉ**

*Centre de Recherche en Théologie et Religions Africaines*

<https://certra.blog>

### **POLITIQUE ÉDITORIALE**

La **Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS)** (ISSN à préciser) est la revue scientifique du **Centre de Recherche en Théologie et Religions Africaines (CERTRA)**. Elle s'inscrit dans une dynamique panafricaine de production et de diffusion du savoir théologique et religieux, au service des Églises, des institutions académiques et de la transformation des sociétés africaines.

La mission de la RATRS est de promouvoir une recherche rigoureuse, contextualisée et interdisciplinaire en théologie, en sciences des religions et en sciences sociales. À travers la publication d'articles scientifiques, elle offre un espace de dialogue entre chercheurs, enseignants, leaders religieux et acteurs sociaux, afin d'analyser les enjeux contemporains qui traversent les sociétés africaines.

Fidèle à son orientation panafricaine, la revue se veut ouverte aux différentes aires linguistiques du continent et encourage les contributions issues de divers contextes culturels et ecclésiaux. La RATRS adopte une approche multidisciplinaire et œcuménique, accueillant des travaux provenant de diverses traditions chrétiennes ainsi que des études portant sur les religions africaines et les dynamiques interreligieuses.

Dans la continuité des grandes figures de la pensée théologique africaine et du christianisme mondial, la revue valorise une réflexion enracinée dans les réalités africaines tout en participant aux débats globaux sur le christianisme et les religions dans le monde. Elle se veut ainsi un carrefour d'échanges entre les différentes régions du continent et une plateforme permettant aux voix africaines de contribuer de manière significative aux discours académiques internationaux.

Enfin, consciente des enjeux d'inclusivité dans la production du savoir, la RATRS s'engage à promouvoir une représentation équitable des voix, notamment en valorisant la contribution des femmes dans la recherche théologique et religieuse, dans l'esprit d'une science plus juste et plus complète.

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) adopte une approche résolument interdisciplinaire, articulant théologie, sciences des religions et sciences sociales, afin d'analyser les dynamiques religieuses et sociétales en Afrique. Elle accueille des contributions qui interrogent les faits religieux dans leurs dimensions historiques, culturelles, politiques, économiques, philosophiques et anthropologiques.

À ce titre, la revue s'intéresse notamment aux domaines suivants :

- La théologie chrétienne africaine, élaborée dans les contextes locaux ou par des chercheurs africains et de la diaspora
- Les pratiques religieuses (chrétiennes et non chrétiennes) dans les sociétés africaines contemporaines
- Les sciences des religions : étude comparée des religions, phénoménologie du religieux, histoire des religions en Afrique
- Les approches issues des sciences sociales (sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, philosophie) appliquées aux faits religieux
- Les relations entre religion, politique, gouvernance et espace public (théologie publique et politique, sociologie du religieux)

- Les dynamiques de transformation sociale, de développement et de justice en lien avec les traditions religieuses
- L'éthique religieuse et ses implications sociales
- La missiologie, l'ecclésiologie et les formes d'organisation religieuse
- Les interactions interreligieuses (christianisme, religions africaines traditionnelles, islam, religions asiatiques) et le dialogue interreligieux
- L'histoire du christianisme et des autres traditions religieuses en Afrique
- Les études bibliques contextualisées, l'herméneutique africaine et les approches vernaculaires
- Les expressions culturelles du religieux : oralité, musique, liturgie, symbolique et pratiques rituelles
- La traduction des textes sacrés en langues africaines et ses enjeux socioculturels
- L'écothéologie, les spiritualités environnementales et la protection de la création
- Les questions de genre, de pouvoir et de représentation dans les traditions religieuses
- La place de l'Afrique dans les dynamiques du religieux à l'échelle mondiale

Par cette ouverture disciplinaire, la RATRS se veut un espace de dialogue entre théologiens, chercheurs en sciences des religions et spécialistes des sciences sociales, favorisant une compréhension globale et critique des phénomènes religieux en Afrique et de leur impact sur les sociétés contemporaines.

### **ETHIQUE DE LA REVUE**

Les articles et comptes rendus publiés dans la **Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS)** reflètent exclusivement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent ni la responsabilité des éditeurs, ni celle des évaluateurs, ni celle de l'éditeur scientifique, à savoir le **Centre de Recherche en Théologie et Religions Africaines (CERTRA)**. Les auteurs et les évaluateurs assument l'entière responsabilité scientifique et éthique de leurs contributions.

La revue est publiée en accès libre (**open access**) et les contenus sont diffusés sous licence [Creative Commons Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](#). Les auteurs conservent les droits d'auteur sur leurs travaux tout en accordant à la RATRS le droit de première publication. Après publication, les auteurs peuvent diffuser librement leurs articles, notamment dans des dépôts institutionnels, sur des plateformes académiques (telles que Academia.edu ou ResearchGate) ou au sein de leurs réseaux, à condition de mentionner correctement la source originale.

La RATRS encourage l'identification des auteurs à travers un identifiant [ORCID](#). Lorsque disponible, cet identifiant est intégré aux métadonnées des publications. Chaque article publié se voit attribuer un identifiant numérique unique (**Digital Object Identifier DOI**), garantissant sa traçabilité et sa visibilité dans les bases de données scientifiques internationales.

La revue adhère aux standards internationaux en matière d'éthique de la publication scientifique, notamment ceux définis par le [Committee on Publication Ethics \(COPE\)](#). Elle s'engage à promouvoir l'intégrité académique, l'excellence scientifique et la responsabilité dans la recherche. À ce titre, le comité éditorial veille à prévenir toute forme de fraude scientifique, de plagiat ou de mauvaise conduite académique.

Les manuscrits générés entièrement par des outils d'intelligence artificielle ne sont pas acceptés. Des logiciels de détection peuvent être utilisés pour identifier le plagiat ou l'usage inapproprié de contenus générés par IA.

Tous les articles soumis font l'objet d'une évaluation en double aveugle (*double-blind peer review*) par au moins deux experts. Les soumissions spontanées sont encouragées, sans garantie de publication.

Les résumés doivent comporter entre 100 et 150 mots. Les articles scientifiques doivent généralement compter entre 5 000 et 6 000 mots, notes de bas de page incluse, à l'exclusion de la bibliographie et du résumé. Toutefois, le comité

éditorial se réserve le droit d'accepter des contributions en dehors de cette fourchette lorsque leur qualité scientifique le justifie.

Enfin, les éditeurs de la RATRS se réservent le droit exclusif d'accepter, de rejeter ou de demander des modifications aux manuscrits soumis, en fonction de leur pertinence scientifique, de leur originalité et de leur conformité aux exigences éditoriales de la revue.

Les manuscrits et comptes rendus peuvent être soumis à l'adresse électronique suivante : [soumissionratrs@gmail.com](mailto:soumissionratrs@gmail.com) (ou via la page de soumission disponible sur le site officiel du centre). Toute correspondance générale, demande d'information ou suivi éditorial peut être adressée aux rédacteurs en chef à l'adresse : [certracontact@gmail.com](mailto:certracontact@gmail.com) .

Les auteurs sont invités à prévoir un délai d'environ deux semaines pour une première réponse du comité éditorial. En l'absence de retour passé ce délai, un message de relance peut être envoyé. Lorsque le manuscrit est retenu pour évaluation, le processus d'expertise en double aveugle peut prendre entre deux et cinq mois, voire davantage dans certains cas nécessitant plusieurs révisions.

La RATRS publie deux numéros par an. Des numéros spéciaux peuvent également être envisagés à la discrétion du comité éditorial, en fonction des thématiques et des besoins scientifiques.

La revue accepte des soumissions en deux langues principales : **français et anglais**. Tous les articles sont accompagnés d'un résumé bilingue (anglais et français), afin de favoriser la diffusion internationale des travaux publiés.

Les auteurs intéressés doivent d'abord contacter le comité éditorial par courriel en anglais et français afin de vérifier la faisabilité éditoriale et technique de la soumission. En cas d'acceptation, l'article sera publié dans sa langue originale, accompagné d'un résumé quadrilingue (langue de rédaction, anglais et français).

Toutefois, la revue ne garantit pas systématiquement la capacité technique de traiter toutes les langues africaines soumises.

Sur le plan stylistique, la revue encourage l'usage de formes académiques accessibles et contextualisées. Les contributions en anglais et en français ne sont pas tenues d'imiter les standards stylistiques stricts des centres académiques occidentaux. Des variantes africaines de ces langues sont acceptées, à condition de respecter les normes scientifiques et académiques. Les créoles et les registres familiers ou argotiques ne sont toutefois pas admis dans les publications finales.

Dans l'esprit des traditions africaines d'oralité, la revue accueille également des styles d'écriture inspirés des modes d'expression oraux africains, dans la mesure où ils demeurent compatibles avec les exigences de rigueur académique. La RATRS affirme ainsi son engagement à conjuguer **ancrage contextuel africain et standards scientifiques internationaux élevés.**

## **SOUMISSION**

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) lance un appel à contributions permanent. Les auteurs sont invités à soumettre leurs manuscrits en tout temps, dans le cadre de la mission scientifique de la revue.

Chaque soumission est d'abord évaluée par un éditeur (éditeur régional ou éditeur principal) afin de vérifier sa conformité avec les objectifs et le champ disciplinaire de la revue. Les manuscrits jugés pertinents sont ensuite envoyés en évaluation en double aveugle (*peer review*). À l'issue de ce processus, une décision d'acceptation ou de rejet est prise par le comité éditorial.

La RATRS est une revue africaine, chrétienne et interdisciplinaire. Le terme *Africana* désigne ici l'ensemble des savoirs, cultures, objets, langues et traditions liés à l'Afrique et aux diasporas africaines (notamment le monde afro-descendant et le *Black Atlantic*). Une recherche est considérée comme relevant de l'*Africana*

*scholarship* lorsqu'elle engage véritablement les réalités africaines, les perspectives africaines et les contextes socioculturels du continent, qu'elle soit produite par des Africains ou des non-Africains.

Les soumissions doivent accorder une attention particulière aux sources africaines et afrodescendantes, tout en pouvant dialoguer avec les traditions académiques européennes, américaines ou asiatiques. Les travaux sont attendus comme étant théologiquement réfléchis, académiquement rigoureux et pertinents pour l'Église, les sociétés africaines et les débats scientifiques contemporains.

Avant soumission, les auteurs doivent s'assurer :

- D'avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires pour la publication de contenus tiers (images, documents, données, etc.) ;
- Que tous les co-auteurs ont donné leur accord explicite pour la soumission ;
- Que les recherches impliquant des participants humains respectent les normes éthiques et les réglementations en vigueur dans le pays concerné.

Les approbations éthiques doivent être jointes à la soumission lorsque cela est requis.

Un manuscrit peut être rejeté sans évaluation externe (*desk rejection*) s'il ne respecte pas les standards minimaux de qualité scientifique ou s'il est hors du champ de la revue.

Les auteurs doivent veiller à :

- Une structure claire et cohérente de l'argumentation ;
- Un titre concis (les sous-titres sont acceptés) ;
- Un résumé autonome et compréhensible sans le texte complet ;
- Une problématique et un design de recherche bien définis.

Une préparation rigoureuse du manuscrit augmente significativement les chances d'acceptation pour évaluation.

## **DIRECTIVES ÉDITORIALES**

Les soumissions à la Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) doivent respecter les exigences générales énoncées dans la politique éditoriale ainsi que celles précisées dans le guide de style de la revue. Les principales directives sont les suivantes :

### ***1. Normes de citation et de style***

La revue utilise exclusivement les notes de bas de page (*footnotes*) pour les références bibliographiques. Les références insérées dans le texte entre parenthèses ne sont pas admises, sauf pour les citations bibliques, qui peuvent être indiquées entre parenthèses.

Les citations doivent comporter les noms complets des auteurs, et non des initiales suivies du nom de famille.

Les références doivent être vérifiées avec rigueur en termes d'exactitude et de complétude.

### ***2. Résumés (abstracts)***

Chaque article doit être accompagné d'un résumé dans la langue de soumission.

- Les résumés doivent être concis, idéalement entre 100 et 150 mots, en cohérence avec les standards actuels de la revue.
- La RATRS publie les résumés en deux langues (anglais et français).
- Lorsque cela est possible, les auteurs sont encouragés à fournir eux-mêmes les traductions du résumé dans une ou deux des autres langues. À défaut, la traduction sera assurée par l'équipe éditoriale.
- Le comité éditorial peut exceptionnellement accepter des résumés plus longs, selon la pertinence scientifique du texte.

### **3. Longueur des articles**

Les articles doivent généralement se situer entre 5 000 et 6 000 mots, notes de bas de page incluses mais bibliographie et résumé exclus.

Le comité éditorial se réserve toutefois le droit d'accepter des contributions dépassant ces limites lorsque leur qualité scientifique le justifie.

### **4. Originalité et exclusivité des soumissions**

- Les manuscrits soumis ne doivent pas avoir été publiés auparavant.
- Ils ne doivent pas être en cours d'évaluation dans une autre revue ni soumis simultanément comme chapitre d'ouvrage.
- En règle générale, les travaux déjà publiés sont rejetés.
- Toutefois, à titre exceptionnel, le comité éditorial peut solliciter la republication d'un texte déjà publié, lorsqu'il est jugé particulièrement important et difficilement accessible aux lecteurs africains. Dans ce cas, le texte est adapté au guide stylistique de la revue et publié avec mention claire de l'autorisation, de la licence et de la référence originale.

### **5. Éléments techniques et présentation**

Les tableaux et figures doivent être correctement numérotés et légendés.

Les auteurs doivent s'assurer que toutes les permissions nécessaires ont été obtenues pour la publication de photos, données ou tout autre matériel tiers, et que ces autorisations sont dûment documentées.

### **6. Contrôle de qualité et éthique scientifique**

Tous les manuscrits sont soumis à des contrôles systématiques portant sur :

- Le plagiat ;
- La vérification des références ;
- La détection de contenus générés par intelligence artificielle.

- L’usage non déclaré ou abusif de contenus issus de l’intelligence artificielle, ainsi que le plagiat, constituent des motifs de rejet immédiat.

## **FRAIS, ARCHIVAGE ET POLITIQUE DE DÉPÔT**

### ***1. Politique de frais (Fees)***

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) n’exige aucun frais à aucun stade du processus éditorial. Ainsi :

- Aucun frais de soumission ;
- Aucun frais d’évaluation ou de traitement ;
- Aucun frais de publication ;
- Aucun frais de mise en page ou de diffusion.

La revue adopte une politique de libre accès intégral et gratuit, tant pour les auteurs que pour les lecteurs.

### ***2. Politique d’archivage***

Tous les numéros de la RATRS sont disponibles en accès libre sur le site officiel du Centre et font l’objet d’un archivage numérique afin d’assurer leur pérennité scientifique.

Des démarches sont en cours pour l’indexation et l’archivage de la revue dans des bases de données scientifiques internationales, notamment **AJOL** (*African Journals Online*), **DOAJ** (*Directory of Open Access Journals*).

### ***3. Politique de dépôt en archive (Repository Policy)***

La RATRS encourage fortement les auteurs à déposer leurs travaux dans des archives institutionnelles ou disciplinaires, ou sur toute plateforme académique de leur choix.

Les auteurs sont autorisés et encouragés à diffuser :

- La version soumise,
- La version acceptée après révision,
- Ainsi que la version publiée finale.

Cette politique vise à renforcer la visibilité, l'accessibilité et l'impact scientifique des recherches publiées, dans une logique d'accès ouvert et de circulation libre du savoir.

## **POLITIQUE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (PEER REVIEW)**

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) adopte un processus rigoureux d'évaluation scientifique en **double aveugle (double-blind peer review)**, garantissant l'impartialité, la qualité et l'intégrité des publications.

### **1. Évaluation initiale (desk review)**

Chaque manuscrit soumis est anonymisé par le comité éditorial, puis transmis à un éditeur (éditeur principal ou éditeur régional) pour une première évaluation dite *desk review*. Cette étape vise à déterminer si le texte correspond aux orientations scientifiques et aux standards de qualité de la revue.

- Le manuscrit peut être rejeté à ce stade (desk rejection), ou
- Être envoyé en évaluation externe.

### **2. Évaluation par les pairs**

Les manuscrits retenus sont transmis à au moins deux évaluateurs externes, spécialistes du domaine concerné.

- L'évaluation est strictement double aveugle (ni les auteurs ni les évaluateurs ne connaissent leurs identités respectives).
- Les évaluateurs disposent d'un délai d'environ une semaine pour accepter ou refuser la demande d'évaluation.
- Une fois acceptée, l'évaluation doit être réalisée dans un délai d'environ trois semaines.
- En cas d'indisponibilité, d'autres évaluateurs sont sollicités.

### **3. Recommandations des évaluateurs**

Les évaluateurs formulent leur avis selon cinq recommandations possibles :

1. Acceptation sans modification

2. Acceptation avec corrections mineures
3. Acceptation avec corrections majeures
4. Révision et nouvelle soumission
5. Rejet

#### **4. *Processus de révision***

À la réception des rapports d'évaluation, un éditeur examine les avis et formule une recommandation. La décision finale est prise par un éditeur principal et consignée dans le système éditorial de la revue.

Les rapports d'évaluation, anonymisés, sont ensuite transmis aux auteurs, accompagnés de la décision éditoriale et, le cas échéant, de recommandations supplémentaires visant à améliorer le manuscrit.

#### **5. *Processus de révision***

Les auteurs sont invités à soumettre une version révisée de leur article en tenant compte des observations des évaluateurs et des éditeurs.

- L'éditeur en charge (éditeur correspondant) évalue la version révisée.
- Selon le cas, le manuscrit peut être :
  - Accepté ;
  - Renvoyé pour corrections supplémentaires ;
  - Soumis à une nouvelle évaluation par les pairs ;
  - Rejeté.

#### **6. *Délais et suivi***

- Si aucune version révisée n'est soumise dans un délai de deux mois, un rappel est adressé aux auteurs.
- Après trois mois sans réponse, la soumission est considérée comme rejetée.
- Toute soumission tardive après ce délai est traitée comme une nouvelle soumission.

#### **7. *Étapes finales de publication***

Une fois l'article accepté :

- Une révision éditoriale finale est effectuée ;
- Le texte est soumis à un travail de *copy editing* (correction linguistique et formelle) ;
- Il est ensuite mis en page ;
- Les épreuves sont vérifiées conjointement par un éditeur et par les auteurs avant publication.

## **COMPTES RENDUS D'OUVRAGES**

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) publie à la fois des *Book Notes* (notes de lecture courtes) et des essais critiques de comptes rendus d'ouvrages plus développés. La revue accepte les soumissions spontanées de comptes rendus pour examen, tout en encourageant les auteurs à entrer en contact avec les éditeurs avant toute soumission. Qu'elles soient sollicitées ou non, les éditeurs se réservent le droit d'accepter ou de rejeter les comptes rendus soumis.

Les comptes rendus doivent respecter les directives définies dans le Guide de style de la revue, disponible en ligne sur le site officiel de la RATRS.

Lorsqu'un éditeur des comptes rendus d'ouvrages est en fonction, il est responsable de l'évaluation, de la révision éditoriale et de la décision finale concernant les comptes rendus soumis. Il dispose de l'autorité pour accepter ou rejeter une soumission. En l'absence d'un tel éditeur, l'un des membres du comité éditorial (éditeur régional ou éditeur principal, y compris le rédacteur en chef) est désigné comme éditeur correspondant pour les comptes rendus. Celui-ci assume alors la responsabilité du suivi éditorial complet et dispose également du pouvoir d'accepter ou de rejeter une soumission.

## **CONTRIBUTIONS DES ÉDITEURS**

Conformément aux pratiques standards du secteur éditorial académique, la revue ne publie généralement pas les travaux de ses propres éditeurs, à l'exception des cas suivants :

- Un ou plusieurs éditeurs rédigent l'éditorial introductif de chaque numéro ; dans ce cas, ces contributions sont évaluées et éditées par d'autres membres du comité éditorial.
- Les éditeurs peuvent occasionnellement rédiger un essai éditorial ; celui-ci est publié comme tel, clairement identifié comme éditorial. Ces textes sont néanmoins soumis à la même procédure d'évaluation en double aveugle que les articles soumis, et un autre éditeur est désigné pour en assurer le suivi éditorial.
- Les éditeurs peuvent soumettre des comptes rendus d'ouvrages ; ceux-ci sont également soumis à une évaluation en double aveugle ainsi qu'au processus éditorial standard applicable aux recensions, et peuvent donc être acceptés ou rejetés.
- À titre exceptionnel, un éditeur peut intervenir comme co-auteur secondaire ou tertiaire d'un article soumis, dans une démarche d'accompagnement ou de mentorat de chercheurs moins expérimentés. Ces contributions restent entièrement soumises au processus d'évaluation en double aveugle et peuvent être refusées.
- Dans une logique de service à la communauté académique, les éditeurs peuvent également publier occasionnellement des bibliographies thématiques visant à mettre en valeur des ouvrages africains importants (*Africana*), afin de rendre visibles des ressources scientifiques susceptibles d'être méconnues.

## **SÉLECTION DES ÉVALUATEURS**

Les membres du comité éditorial constituent le principal vivier d'évaluateurs de la Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS). Les membres initiaux du comité éditorial ont été sélectionnés par les éditeurs principaux, sous réserve de l'approbation de l'éditeur institutionnel, à savoir le Centre de Recherche en Théologie et Religions Africaines (CERTRA).

La revue dispose également d'un réseau élargi d'évaluateurs potentiels, composé d'experts reconnus dans leurs domaines respectifs. Ces spécialistes sont

généralement proposés sur recommandation d'un éditeur (principal ou régional), d'un membre du comité éditorial, de chercheurs seniors affiliés à l'institution éditrice, ou de professeurs expérimentés issus d'institutions académiques partenaires.

Ce processus de sélection vise à garantir la qualité, la rigueur et la diversité disciplinaire des évaluations, en cohérence avec les exigences scientifiques de la revue.

### **CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES : PLAGIAT, USAGE DE L'IA ET MAL PRATIQUES ACADÉMIQUES**

La Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS), ses éditeurs, son comité éditorial ainsi que son institution de tutelle, le Centre de Recherche en Théologie et Religions Africaines (CERTRA), interdisent formellement toute forme de mauvaise conduite scientifique ou de fraude académique. La revue ne tolère pas, consciemment ou volontairement, la présence de telles pratiques dans les soumissions qu'elle reçoit.

Comme indiqué dans les politiques éditoriales, tous les manuscrits sont soumis à des vérifications systématiques de plagiat et de contenu généré par intelligence artificielle. À cette fin, différents outils ou logiciels peuvent être utilisés, notamment (sans s'y limiter) **Turnitin, GPTZero, Copyleaks, CrossCheck ou QuillBot.**

Toute soumission identifiée comme contenant du plagiat ou un contenu généré par intelligence artificielle ne sera pas publiée. Les outils d'intelligence artificielle peuvent être utilisés pour assister la correction linguistique (grammaire, orthographe, style), mais ne peuvent en aucun cas être utilisés pour générer le contenu scientifique ou les arguments du texte.

Dans certains cas, le plagiat peut être involontaire. Ainsi, une soumission rejetée pour ces raisons peut être révisée et resoumise, à condition que les auteurs corrigent les citations, ajoutent les références appropriées et suppriment tout contenu non conforme aux exigences de la revue.

Pour les manuscrits qui passent ces vérifications et ne sont pas rejetés pour d'autres raisons éditoriales, les éditeurs procèdent, dans la mesure du possible, à une vérification de l'exactitude des références et des citations.

### **PROCÉDURE EN CAS DE SUSPICION DE MAUVAISE CONDUITE**

En cas d'allégation ou de découverte de plagiat ou de toute autre forme de mal pratique académique (y compris des publications antérieures problématiques), la revue applique strictement les lignes directrices du *Committee on Publication Ethics* (COPE) (<https://publicationethics.org/>).

Une enquête interne confidentielle est alors ouverte par les éditeurs et/ou l'éditeur institutionnel. Le comité éditorial et, si nécessaire, des experts externes peuvent être impliqués dans le processus d'évaluation.

Si des preuves suffisantes sont établies, les auteurs sont contactés afin de présenter leur défense. En l'absence de justification acceptable, la mal pratique est formellement reconnue.

### ***Mesures éditoriales et conséquences***

En cas de confirmation de mal pratique académique, la revue adopte les mesures suivantes :

- Retrait de l'article ou du compte rendu concerné ;
- Notification au comité éditorial ;
- Publication d'une mention officielle dans un numéro ultérieur de la revue ;
- Remplacement du fichier en ligne par un avis explicatif contenant la référence complète de l'article retiré ;

Maintien du DOI actif, avec métadonnées conservées mais redirigées vers une notice de retrait.

Les fichiers PDF des numéros concernés sont mis à jour afin de remplacer l'article retiré par une notification officielle. Dans le cas des versions imprimées

(*print-on-demand*), les copies concernées peuvent être retirées ou corrigées dans les catalogues de distribution.

Enfin, les articles retirés dans les bases de données partenaires ou dépôts académiques sont également signalés ou retirés lorsque cela est possible.

### ***Engagement éthique***

La RATRS et le CERTRA s'engagent à maintenir les plus hauts standards d'intégrité scientifique en promouvant les corrections, clarifications, rétractations et excuses publiques lorsque cela est nécessaire, afin de garantir la crédibilité et la transparence de la recherche académique.

### **CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES : CORRECTIONS ET RÉTRACTATIONS**

Lorsqu'une correction est nécessaire, une version corrigée de l'article est ajoutée à l'édition numérique du numéro de la revue dans lequel l'article original a été publié.

Cette version corrigée fait l'objet d'une nouvelle publication avec un DOI (Digital Object Identifier) unique.

L'article corrigé fait explicitement référence à la version initiale et y renvoie par un lien direct. Le titre de la version corrigée est précédé d'une mention appropriée, telle que *Erratum*, *Corrigendum* ou *Addendum*, selon la nature de la correction apportée.

Un document explicatif accompagne systématiquement la version corrigée afin de préciser la raison de la modification et d'assurer la transparence du processus éditorial.

Par cette politique, la RATRS affirme son engagement envers l'intégrité scientifique, la transparence et la responsabilité académique dans la diffusion des connaissances.

## **RÔLES DES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL**

Les responsabilités des membres du comité éditorial de la Revue Africaine de Théologie, Religion et Société (RATRS) sont définies de manière claire et structurée comme suit :

- 1) Répondre aux communications de l'équipe éditoriale dans des délais raisonnables :
  - a. Cela inclut les demandes occasionnelles d'évaluation d'articles (les éditeurs reconnaissent qu'une réponse négative ou une indisponibilité peut être formulée).
  - b. Participer aux échanges de planification initiés par l'équipe éditoriale.
- 2) Participer aux réunions du comité éditorial, en présentant des excuses en cas d'indisponibilité.
- 3) Promouvoir la revue :
  - a. Contribuer à attirer des soumissions de haute qualité ;
  - b. Promouvoir la revue lors de conférences, séminaires et auprès de collègues et étudiants ;
  - c. Encourager les collègues et, le cas échéant, les étudiants à soumettre leurs meilleurs travaux ;
  - d. Diffuser les appels à contributions dans leurs réseaux académiques.
- 4) Lire intégralement chaque numéro de la revue une fois publié.
- 5) Servir d'évaluateurs (*peer reviewers*) pour certains articles soumis.
- 6) Rédiger, à la demande, des éditoriaux invités.
- 7) Contribuer éventuellement par des articles ou des comptes rendus d'ouvrages, ou encore assumer des fonctions d'éditeur de comptes rendus.
- 8) Fournir des retours, suggestions et recommandations en vue de l'amélioration continue de la revue.

9) Participer, si nécessaire, au traitement des enquêtes liées aux violations éthiques.

10) Conseiller les éditeurs sur toute question pertinente liée au fonctionnement ou au développement de la revue.

Les membres du comité éditorial qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus assurer leurs fonctions peuvent démissionner à tout moment, en adressant une notification écrite aux éditeurs à l'adresse suivant : [certracontact@gmail.com](mailto:certracontact@gmail.com)

Les membres qui ne répondent pas de manière répétée aux sollicitations de l'équipe éditoriale peuvent être considérés comme démissionnaires, cette décision étant prise par les éditeurs principaux en consultation avec l'institution éditrice.

Les membres actifs du comité éditorial reçoivent la reconnaissance et les remerciements de la revue, de son institution de tutelle et de l'ensemble de la communauté académique associée.

Les fonctions au sein du comité éditorial sont bénévoles et non rémunérées par la revue ou par son institution.

La liste actualisée des membres du comité éditorial est disponible sur le site officiel du centre.